

ARRETE N° **0023** / A/MINFOF DU **04 MARS 2015**
 portant nomination de responsables dans les unités techniques
 opérationnelles du Ministère des Forêts et de la Faune.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n°2005/495 du 31 décembre 2005 ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont pour compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les unités techniques opérationnelles du Ministère des Forêts et de la Faune :

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU CENTRE

Parc National de MPEM et DJIM

Conservateur : Monsieur **BISSEK Jean Pierre**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord, en remplacement de Monsieur **SIROMA Jean**, muté.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'EST

Parc national de NKI

Conservateur : Monsieur **SIROMA Jean**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Conservateur par intérim du Parc National de Mpem et Djim, en remplacement de Monsieur **DONGMO Pascal**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



Parc national de BOUMBA-BEK

Conservateur : Monsieur **PEWO Victor**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Service de la Gestion Communautaire et Participative à la Direction de la Faune et des Aires Protégées, en remplacement de Monsieur **MBOH DANDJOUA**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Parc national de LOBEKE

Conservateur : Monsieur **MENGAMENYA GOUE Achille**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Conservateur de la Réserve de la Biosphère du Dja, en remplacement de Monsieur **NDINGA Hilaire**, muté.

Reserve de la Biosphère du DJA

Conservateur : Monsieur **NDINGA Hilaire**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Conservateur du Parc National de LOBEKE, en remplacement de Monsieur **MENGAMENYA GOUE Achille**, muté ;

Reserve de faune de NGOILA

Conservateur : Monsieur **ITOE Constantine NGWANYI**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chargé du monitoring et de l'évaluation au Projet NGOILA-MINTOM, poste créé.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU NORD

Parc national du FARO

Conservateur : Monsieur **GASSISSOU TCHAKALINA Gérard**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment cadre en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord, en remplacement de Monsieur **DJOBDI SEINI**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Parc national de la BENOUE

Conservateur : Monsieur **MBAMBA MBAMBA Jean Paul Kévin**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Conservateur par intérim dudit parc.



DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE
DU NORD-OUEST

Parc National de KIMBI-FUNGOM

Conservateur : Monsieur **FORMINYAM NJOH Christopher TANGI**, Cadre Contractuel d'Administration, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-ouest, poste créé.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré publié, suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 04 MARS 2015

Le Ministre des Forêts et de la Faune,

NGOLE Philip NGWESE

